

COMITE DE GESTION DU 25 MAI 2011

PROCES VERBAL

Membres présents :

- Ayoub ANVARALY, Marie Christine ABIDALY, Didier TRIBOUT, Jackie MELARD, Sahondranirina MAMISOA, Joseline RAHANTANIRAINY, François TURLAN

Membres excusés :

- Gilbert ZEFERA, Raza MAMODE, Joelle ERNOULD, Séverine GATEAU.

Ordre du jour :

Présentation des notes d'observation réalisées lors de l'audit du collège Etienne de Flacourt de Tuléar pour la période 01/01/10 au 31/12/10.

La séance du Comité de Gestion est ouverte à 17h00.

Le Président de l'APE et le Principal présentent les membres du cabinet APEX AUDIT d'Antananarivo et les objectifs de la mission. Le cabinet APEX est un partenaire du REFM et audite régulièrement d'autres établissements conventionnés ainsi que l'Alliance Française d'Antananarivo. La mission s'est déroulée du 23 au 25 mai 2011 inclus.

1) Cadre et objectif de la mission

La mission a consisté à procéder aux travaux de commissariat aux comptes du collège dans le cadre de la vérification des comptes pour la période allant du 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010. Elle a porté sur l'ensemble des états financiers ainsi que sur les procédures mises en œuvre au sein de l'établissement par l'APE et le service gestionnaire sous la responsabilité du Chef d'Etablissement.

L'objectif de cet audit est de permettre aux commissaires aux comptes de formuler une appréciation sur la gestion et la situation financière du collège.

2) Déroulement de la mission

Les auditeurs ont :

- Pris connaissance du collège, de ses activités et de son fonctionnement ;

- Analysé le système comptable et les procédures en vigueur ;
- Evalué les contrôles mis en place ;
- Réalisé des échantillonnages et des tests arithmétiques, de cohérence, de qualité, de fiabilité, de conformité et d'exhaustivité ;
- Etabli des constatations sur l'éligibilité et les procédures d'organisation interne relatives au paiement des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

3) Constats et recommandations

RUBRIQUES	CONSTATATIONS	RECOMMANDATIONS
IMMOBILISATIONS	Absence d'un registre des immobilisations	Mettre en place un registre des immobilisations indiquant pour chaque immobilisation : date d'acquisition, désignation, montant de l'acquisition, durée prévue d'utilisation, lieu d'affectation et date de cession.
	Absence d'une règle précise de détermination des immobilisations.	Une immobilisation est un actif corporel détenu par l'établissement pour la production d'un service et utilisé pour plus d'un exercice. Au collège, faire un distinguo plus net entre les éléments de faible valeur pouvant être considérés comme des consommables et ceux plus durables. Mettre en place un critère d'immobilisation (nature et durée d'utilisation, montant minimal).
	Absence de liste mise à jour des immobilisations financées par des subventions (ANEFE, SENAT)	Dresser une liste des biens acquis dans ce cadre
	Distorsion entre les chiffres annoncés dans le tableau d'amortissement et la balance de clôture des comptes.	Procéder à un nettoyage des actifs afin que le tableau d'amortissement corresponde avec la balance générale des comptes (valeur brute, dotation aux amortissements, cumul des amortissements)
CLASSEMENT	Difficultés de recherche de certaines pièces justificatives	Adopter un système de classement plus efficient (difficultés liées à l'utilisation du logiciel GFC)

TRESORERIE	Absence d'états de rapprochement bancaires	Effectuer systématiquement le rapprochement entre le solde bancaire théorique (comptabilité) et le solde bancaire physique (relevé de banque) et faire viser par la hiérarchie.
PAIE	La paie est établie sous fichier excel. Méthode longue et source d'erreurs potentielle	Achat d'un logiciel de traitement des salaires.

Les points relevés peuvent être facilement corrigés et n'influencent pas la sincérité des chiffres présentés.

4) Bilan financier

La dernière vérification des comptes financiers s'est statuée sur l'exercice 2007. En conséquence, il n'y a pas d'assurance quant à l'exactitude des soldes au 31/12/2009 et reportés à nouveau en 2010. Un certain nombre de reprises ont été nécessaires notamment en ce qui concerne les immobilisations.

Le chiffre d'affaires est de **1 685 560 362 MGA**

Le résultat net de l'exercice 2010 est de **905 030 MGA**

Le fonds de roulement, qui se définit comme étant la capacité de trésorerie de l'établissement s'élève à **450 337 924 MGA** soit **55 jours** de fonctionnement.

En conclusion, l'exercice 2010 se solde par un bilan positif et les fonds de roulement de l'établissement doivent permettre de faire face à une situation imprévue. La révision de certaines affectations est liée aux perturbations antérieures et ont été corrigées lors de cet audit. L'exercice 2011 tiendra compte des remarques formulées par les commissaires aux comptes visant à une amélioration continue du service gestionnaire.

Le cabinet APEX fera parvenir rapidement un relevé de conclusions contradictoire à l'APE suivie d'un rapport définitif dont le résumé exécutif sera présenté aux parents d'élèves lors de l'AG de juin 2011.

Le Président de l'APE

Le Principal

Ayoub ANVARALY

Didier TRIBOUT